1er BUG des comités salaires 2021

Contrairement à la communication de la direction du 22 juin concernant les comités des salaires 2021, qui expliquait que si vous aviez déjà donné votre consentement en 2020, ce dernier serait renouvelé automatiquement, ce n'est pas forcément le cas. De nombreuses remontées de salariés font état de case « non » cochée, malgré un accord donné l'année précédente.

La transmission des données individuelles aux représentants du personnel permet un travail plus juste, plus précis et plus complet dans la défense des salariés pour leur situation salariale.

Une réunion avec vos représentants de proximité et la direction aura lieu courant octobre au sein de chaque antenne.

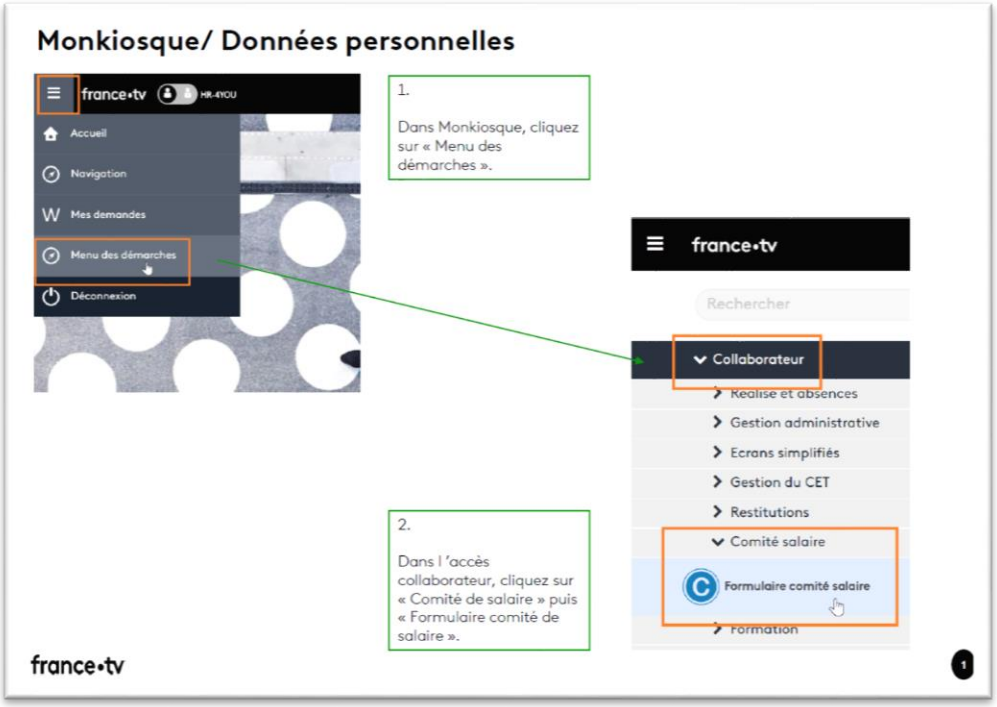
Cette année, et pour les deux catégories de personnels (journalistes et PTA), il y aura trois enveloppes budgétaires distinctes (la direction ne communique pas le montant de ces enveloppes) :

- Comité salaires

- Primes exceptionnelles

- Disparités suite à l'accord égalité hommes/femmes

FO vous invite à vérifier sur mon Kiosque avant le 10 septembre !



Paris, le 06 septembre 2021

Bureau syndical Force Ouvrière – Pièce R2811 - 01.56.22.54.40/43.76
7 Esplanade Henri de France – 75907 Paris Cedex 15